

Numéro 58 - 26 octobre 2023

Grève des travailleurs de la Voie maritime du Saint-Laurent
Appuyons les justes revendications des
travailleurs de la voie maritime

– *Normand Chouinard* –



Piquetage des travailleurs de la Voie maritime à l'écluse de Saint-Lambert le 23 octobre 2023

Jours de grève en novembre dans le secteur public du Québec

- **Les travailleurs sont déterminés à obtenir des conditions de travail et de salaire acceptables**

– *Geneviève Royer* –

- **Un mandat historique, à 95 % en faveur de la grève, pour le Front commun**

– *Communiqué du Front commun, 17 octobre* –

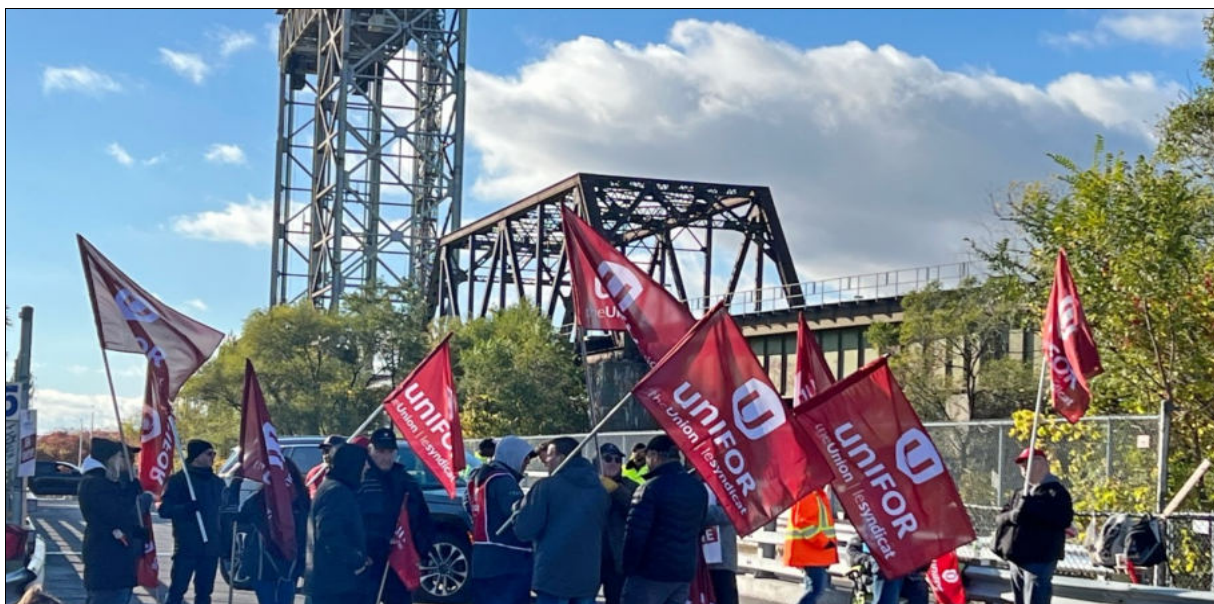
États-Unis

- **Les travailleurs luttent pour leurs droits**

Grève des travailleurs de la Voie maritime du Saint-Laurent

Appuyons les justes revendications des travailleurs de la voie maritime

– Normand Chouinard –



Piquetage des travailleurs de la Voie maritime à l'écluse de Saint-Lambert le 23 octobre 2023

Une grève générale illimitée a été déclenchée à minuit le dimanche 22 octobre par les travailleurs de la Voie maritime du Saint-Laurent, représentés par les sections locales 4319 et 4320 d'Unifor au Québec et les sections locales 4211, 4212 et 4323 en Ontario. Déterminés à obtenir justice pour leur cause, ils ont voté à 99 % en faveur de la grève.

Il s'agit de 361 travailleurs de l'entretien, de la supervision, du service de génie et des différentes opérations de navigation de la voie maritime, qui s'étend du pont Jacques-Cartier, à Montréal, à la ville de Niagara, en Ontario. Pour comprendre l'importance de leur travail, il faut savoir qu'en 2022 c'est par leur travail que plus de 200 millions de tonnes de marchandises d'une valeur d'environ 16,7 milliards de dollars — dont près de la moitié de céréales et de minerai de fer — a transité par la Voie maritime du Saint-Laurent. Les principales marchandises sont les céréales, le minerai de fer, les produits pétroliers, la pierre et le charbon.

Une étude réalisée en 2018 par Martin Associates montre que les marchandises transitant par le réseau ont soutenu plus de 78 000 emplois directs et ont généré 35 milliards de dollars de revenus, tant au Canada qu'aux États-Unis. C'est dire à quel point les travailleurs de ce secteur contribuent à l'économie du Canada. Au lieu de reconnaître cet immense apport et de voir comment répondre à leurs revendications, des intérêts privés étroits s'empressent de créer l'hystérie en blâmant les travailleurs.

Selon Daniel Cloutier, directeur québécois d'Unifor : « Ce sont des emplois qui exigent une formation intensive, un niveau élevé de compréhension des risques pour la santé et la sécurité, et qui comportent d'énormes responsabilités pour le bien-être des marins et de leur cargaison. Ils sont irremplaçables. » De plus, la précarité fait partie de leurs demandes d'augmentations salariales semblables à celles offertes aux travailleurs de l'automobile. Le directeur québécois d'Unifor ajoute : « Nous avons négocié de bonne foi jusqu'au dernier moment, mais nous ne pouvons pas permettre que les droits des travailleuses et travailleurs soient compromis. Nous restons ouverts à la discussion et espérons que l'employeur reconsidérera sa position pour le bien de tous. »

La Corporation de gestion de la Voie maritime du Saint-Laurent (CGVMSL), qui gère le port de Montréal, affirme qu'elle est déterminée à trouver une solution, mais que les syndiqués réclament des augmentations salariales « calquées » sur les négociations dans l'industrie automobile, où Unifor a réalisé des gains substantiels, rapporte la Presse canadienne. La CGVMSL affirme que, contrairement à l'industrie automobile, les gains salariaux des travailleurs de la Voie maritime au cours des vingt dernières années « sont bien supérieurs à l'inflation et se retrouvent aujourd'hui avec près de 10 % d'avance sur l'inflation ». L'employeur affirme vouloir parvenir à un accord qui concilie les revendications salariales et les réalités du marché, mais il utilise des informations incomplètes pour susciter des sentiments hostiles aux travailleurs. Lors du dernier cycle de négociations, le même scénario s'est présenté et les travailleurs ont une longue expérience à défendre leurs intérêts.

Un jour à peine après le début de la grève, la Chambre de commerce de Montréal et la Fédération de l'entreprise indépendante (FCEI) ont réclamé une loi de retour au travail le plus rapidement possible. Elles prétendent vouloir éviter un conflit prolongé qui pourrait avoir des répercussions sur l'ensemble de l'économie à l'approche de la période des fêtes. La Chambre de commerce du Canada affirme que la Voie maritime soutient plus de 66 000 emplois canadiens et est à l'origine d'une activité économique de 34 millions de dollars par jour.

D'autre part, Mathieu St-Pierre, PDG de la Société de développement économique du Saint-Laurent, a affirmé à TVA Nouvelles que « c'est une grève qui va coûter une fortune en termes de valeur des marchandises qui transitent et qui circulent, mais qui aura des conséquences même après la grève parce que le secteur maritime est souvent en amont ou en aval de la chaîne logistique. C'est une grève où chaque heure peut avoir des conséquences sur l'économie canadienne. »

La CGVMSL indique également qu'elle attend une réponse du Conseil canadien des relations industrielles sur sa demande d'une décision en vertu du *Code canadien du travail* pour que le syndicat fournisse des employés pendant la grève afin que les navires participant au transport des céréales continuent de transiter par le réseau. La CGVMSL affirme avoir procédé à une fermeture complète et ordonnée du réseau pendant la période de préavis de 72 heures. Aucun navire n'attend de sortir du réseau, mais « il y a plus de 100 navires à l'extérieur du réseau qui sont touchés par la situation. »

Traumatisés par la grève militante de 13 jours menée cet été par les travailleurs portuaires de la Colombie-Britannique, qui a paralysé le trafic maritime sur la côte ouest du pays, l'employeur affirme qu'une deuxième grève dans un port canadien cette année « pourrait entraîner une perturbation majeure de la chaîne d'approvisionnement », selon la Presse canadienne. Là encore, pas un mot sur la justesse de la cause des travailleurs. Il espère qu'en imputant aux travailleurs portuaires la responsabilité des problèmes auxquels la chaîne d'approvisionnement est confrontée, il parvienne à détourner l'attention de son échec à négocier de bonne foi, sans quoi les travailleurs n'auraient pas été contraints de se mettre en grève.

Selon la CGVMSL, « en cette période de crise économique et géopolitique, il est important que la Voie Maritime demeure une voie de transport fiable pour le transport efficace de cargaisons essentielles entre l'Amérique du Nord et le reste du monde ».

Les travailleurs sont habitués de se faire accuser de faire obstruction à la bonne marche de l'économie à chaque fois qu'ils font valoir les réclamations qu'ils sont en droit de faire. Ils sont tout à fait conscients du rôle vital qu'ils jouent dans l'économie et rejettent la menace d'une loi de retour au travail, et leur criminalisation s'ils la défient, comme « outils de négociation ». C'est une structure de pouvoir inacceptable et c'est pourquoi leurs revendications défendent la dignité du travail en défendant le droit humain d'avoir leur mot à dire sur leurs conditions de travail et de salaire.

Cette grève est désormais présentée non seulement comme une menace pour l'économie et la sécurité du Canada, mais aussi comme un facteur d'aggravation de la « crise géopolitique », dont les travailleurs portuaires canadiens ne sont certainement pas responsables. Est-ce à dire que les futures lois spéciales vont considérer la crise géopolitique comme facteur pour criminaliser les travailleurs qui exercent leurs droits de grève ? C'est à prévoir. Les corridors de commerce et les voies de transports de l'économie américaine, à laquelle l'économie canadienne a été intégrée et qu'on appelle maintenant « économie de l'Amérique du Nord », se transforment rapidement pour servir les besoins de la machine de guerre de l'impérialisme américain. Les travailleurs du transport, quels qu'ils soient, réfléchissent attentivement à ces bouleversements. Leurs revendications sont justes et doivent être satisfaites par la négociation, et non par la criminalisation.

Étant donné que la voie maritime relève de la compétence fédérale, le gouvernement de François Legault, qui veut faire du Québec la plaque tournante des échanges commerciaux entre les États-Unis et l'Europe, va probablement mettre beaucoup de pression sur le gouvernement fédéral pour qu'une loi de retour au travail soit votée le plus rapidement possible. Unifor a annoncé le mardi 24 octobre que le gouvernement fédéral appelle à une rencontre de médiation entre le syndicat et l'employeur à Toronto, le vendredi 27 octobre.



Les grévistes de la Voie maritime à St. Catharines, 24 octobre 2023

À titre d'information

La Voie maritime du Saint-Laurent est une route maritime qui relie l'océan Atlantique aux Grands Lacs par un système de 15 écluses entre le lac Érié et Montréal.

La voie maritime est cogérée par la Corporation de gestion de la voie maritime du Saint-Laurent, un organisme à but non lucratif créé par le gouvernement canadien, et par la Great Lakes St. Lawrence Seaway Development Corporation. Si l'on y ajoute les écluses de Sault Ste. Marie en Ontario, gérées séparément par l'U.S. Army Corps of Engineers, il s'agit d'un réseau qui s'étend sur environ 3 700 kilomètres, du lac Supérieur à l'Atlantique.

Le réseau complet des Grands Lacs et de la Voie maritime du Saint-Laurent, également connu sous le nom d'« autoroute H2O », dessert plus de 100 ports et quais commerciaux et aide les provinces canadiennes des Prairies et le Midwest américain à exporter des marchandises. Les principales marchandises transportées sont des céréales, du minerai de fer, des produits pétroliers, de la pierre et du charbon.

(Unifor, Presse canadienne, Radio Canada, TVA Nouvelles)



Jours de grève en novembre dans le secteur public du Québec
Les travailleurs sont déterminés à obtenir des conditions de travail et de salaire acceptables
- Geneviève Royer -



Le jeudi 26 octobre, le Front commun, qui représente 420 000 travailleuses et travailleurs du secteur public au Québec, a annoncé la tenue d'une première journée de grève le 6 novembre. Il y aura plus de 500 débrayages à travers le Québec avec des piquets de grève dans les lieux de travail de la santé, de l'éducation et des services sociaux. « Par son attitude aux tables, par son offre de 9 % sur cinq ans qui n'a pas bougé depuis le début, par ses opérations médiatiques douteuses, bref, par son mépris, il nous oblige à aller en grève », lit-on dans le communiqué du Front commun.

Le Front commun regroupe la Confédération des syndicats nationaux (CSN), la Centrale des syndicats du Québec (CSQ), la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ) et l'Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux (APTS).

La veille, le 25 octobre, la Fédération interprofessionnelle de la santé du Québec (FIQ), qui ne fait pas partie du Front commun et qui représente 80 000 travailleuses et travailleurs de la santé, a annoncé que ses membres ont voté à 95 % en faveur de la grève. La FIQ représente des infirmières, des infirmières auxiliaires, des inhalothérapeutes et des perfusionnistes cliniques.

« C'est un mandat fort pour dire au gouvernement



que les propositions qu'on reçoit à la table de négociation sont inacceptables. Déjà que nos conditions de travail sont très difficiles, ce que François Legault veut faire c'est les dégrader encore plus en nous traitant comme des pions interchangeables. Il n'a aucun respect pour notre jugement professionnel ou notre vie personnelle. Que les gestionnaires d'établissement se préparent : la grève s'en vient », affirme Julie Bouchard, présidente de la FIQ.

Cela veut dire qu'en date du 25 octobre, tous les travailleuses et travailleurs de la santé, des programmes sociaux et de l'éducation du Québec se sont prononcés en faveur de l'exercice de leur droit de grève. Le Front commun avait déjà annoncé le 17 octobre que ses membres ont voté en moyenne à 95 % en faveur d'un mandat de grève. Selon les dirigeants du Front commun, un tel appui ne s'est pas vu depuis 50 ans (voir communiqué ci-dessous).

La Fédération autonome des enseignants (FAE), qui compte 60 000 membres et qui ne fait pas partie du Front commun, s'est aussi prononcée pour une grève générale illimitée.

« Les membres nous l'ont clairement signifié : le statu quo n'est pas une option. Les conditions de travail et d'exercice des profs, doit-on le rappeler, sont aussi les conditions d'apprentissage des élèves. Les manchettes rapportent depuis des mois la situation critique du système scolaire québécois. Il est grand temps que le gouvernement Legault prenne les moyens nécessaires pour que la rentrée 2023 soit la dernière à se passer dans des circonstances pareilles », déclare Mélanie Hubert, présidente de la FAE.

Plus tôt en octobre, la FIQ a lancé sa campagne : « Y'a des limites – en marche vers la grève ». En plus de s'opposer aux mesures du gouvernement qui viennent augmenter leur charge de travail et donc nuisent à la qualité des soins apportés aux patients, la FIQ refuse l'ajout d'un critère d'admissibilité à la retraite (soit 57 ans) peu importe le nombre d'années travaillées. « Ainsi, une professionnelle en soins qui aurait commencé sa carrière très jeune se verrait contrainte de travailler deux ans de plus, même si elle a déjà cumulé 35 ans de service », dit la FIQ.

C'est donc près de 600 000 travailleuses et travailleurs du secteur public qui disent *Non !* ensemble au refus du gouvernement de prendre leurs revendications comme point pour négocier et à sa volonté d'imposer des mesures qui augmenteront leur charge de travail déjà insoutenable.

Avant l'annonce par le Front commun d'une journée de grève le 6 novembre, la présidente du Conseil du trésor du Québec Sonia LeBel a annoncé qu'elle présentera une nouvelle offre dimanche le 29 octobre. Elle a fait cette annonce sur les médias sociaux, pas en passant par les voies de communication avec les syndicats. Et elle fait cette annonce exactement dans les dix jours ouvrables de préavis que les syndicats doivent donner au gouvernement pour une grève le 6 novembre. En conférence de presse le 26 octobre, la présidente de la FTQ Magali Picard a fait remarquer que cela ressemble à une stratégie du gouvernement pour dire que les syndicats annoncent des moyens de pression alors qu'ils savent qu'une nouvelle offre va être déposée.

Les représentants du Front commun ont dit qu'ils ne commenteraient pas avant d'avoir vu l'offre en question, avertissant cependant qu'ils se méfient des manœuvres de relations publiques. Dans sa troisième « nouvelle offre » du 27 mars dernier, la ministre avait maintenu l'offre complètement inacceptable d'une augmentation de salaire de 3 % sur cinq ans, mais y ajoutant une hausse de 2,5 % pour les secteurs considérés comme des « priorités gouvernementales ».

Par ailleurs, le premier ministre François Legault tente de sonder l'opinion publique en s'adressant directement aux travailleurs. Mercredi, il s'est arrêté pour parler aux travailleurs du secteur public qui manifestaient devant l'Assemblée nationale pour leur expliquer « les priorités du gouvernement ». Il leur a dit qu'il ne sait pas ce que la ministre LeBel proposera dimanche, mais qu'à son avis, il faut donner des augmentations de salaire « plus grosses » au personnel à temps plein, de nuit, de fins de semaine et en régions ». Il a ajouté que des augmentations salariales différenciées « ça s'est

rarement vu dans l'histoire du Québec », mais que « les capacités financières du gouvernement l'obligent à faire des choix en fonction des besoins ».

Les représentants du Front commun n'ont pas répondu directement à la nouvelle tentative du premier ministre de créer des divisions parmi leurs membres et d'invoquer encore une fois la nébuleuse « capacité de payer » du gouvernement. L'expérience montre que la « capacité de payer » est limitée lorsqu'il s'agit de répondre aux revendications en matière de salaires et de conditions de travail dans le secteur public, mais qu'elle est apparemment illimitée lorsqu'il s'agit de stratagèmes pour payer les riches qui disloquent encore plus l'économie nationale du Québec pour l'intégrer encore plus à l'économie de guerre des États-Unis. Le Front commun écrit néanmoins dans son communiqué : « Dans ce contexte, le Front commun se permet d'être on ne peut plus clair et de lui déclarer ceci : cessez de négocier à coups d'opérations de relations publiques, intéressez-vous à ce qui se passe sur le plancher et revenez-nous avec une offre sérieuse. »

Les tentatives de blâmer les syndicats et les travailleurs pour la lenteur des négociations ne passent pas non plus. La population du Québec qui reçoit ces soins de santé et bénéficient des programmes sociaux, ainsi que de tous les services dispensés dans les écoles, a pleinement conscience que ce sont les travailleuses et les travailleurs qui les dispensent et que ce sont eux qui défendent un système de soins public et un système d'éducation public à la hauteur des besoins de la population. C'est le gouvernement qui doit rendre des comptes s'il ne fournit pas les conditions de travail et de salaires qu'il faut.



Un mandat historique, à 95 % en faveur de la grève, pour le Front commun

– Communiqué du Front commun, 17 octobre –

À la suite d'une tournée d'assemblées générales qui se sont tenues au cours des dernières semaines, le Front commun confirme aujourd'hui avoir officiellement obtenu un mandat de grève pouvant aller jusqu'à la grève générale illimitée (GGI). En moyenne, les membres des organisations du Front commun (CSN, CSQ, FTQ, APTS) se sont prononcés à 95 % en faveur du mandat, qui précise que le déclenchement de la GGI sera précédé de séquences de grève.

« Le mandat de grève que nous avons obtenu est historique ! Il s'agit d'un message on ne peut plus clair au gouvernement. Nous en avons été témoins, il s'est vraiment passé quelque chose d'extraordinaire au cours des dernières semaines. La mobilisation des membres est bien concrète et très active. Le Front commun est ancré dans nos milieux. La hauteur du mandat avec lequel nous

nous présentons devant le gouvernement doit être prise au sérieux. Si le gouvernement doutait encore du contexte dans lequel nous nous trouvons, ceci est le signal ultime », font valoir les représentants du Front commun, François Enault, premier vice-président de la CSN, Éric Gingras, président de la CSQ, Magali Picard, présidente de la FTQ, et Robert Comeau, président de l'APTS, rappelant tout de même que les alertes ne manquaient pourtant pas.

« Nous le disons depuis le tout début : cette négociation, c'est d'abord et avant tout celle des 420 000 travailleuses et travailleurs que nous représentons, dont 78 % sont des femmes. Ce sont leurs demandes que nous portons. La hauteur du mandat qu'ils et elles nous ont donné témoigne de leur appui massif au Front commun et à ce grand mouvement de grève, sans précédent au cours des 50 dernières années. »



« Une réponse aussi forte et un appui aussi grand viennent aussi avec une grande responsabilité, de même qu'avec des attentes importantes quant aux résultats de l'issue de la négociation. Soyons clairs : le gouvernement joue une trame très traditionnelle, témoignant de sa déconnexion face aux réalités du terrain. C'est certain que le maintien d'une offre salariale de 9 % sur 5 ans, en dépit du ridicule de la chose, n'aide pas à calmer la grogne des membres, mais pour Mme LeBel, il est encore temps de bien faire. Et il faudra nécessairement arriver avec des offres substantielles. »

Le Front commun interpelle donc aujourd'hui le gouvernement et lui réitère son ouverture à négocier pour arriver à un règlement qui permette aux travailleuses et aux travailleurs des réseaux de l'éducation, de la santé et des services sociaux et de l'enseignement supérieur de cesser de s'appauvrir et d'améliorer leurs conditions de travail concrètement. Pour toutes les catégories d'emploi. « Ce qu'on veut, c'est que l'issue de cette négociation nous permette de regarder résolument vers l'avant et de reconstruire nos services publics sur des bases solides. Et ça, c'est dans l'intérêt de l'ensemble des Québécoises et des Québécois, qui l'ont d'ailleurs bien compris, comme en témoigne leur appui dans cette négociation. Est-ce qu'on peut passer à table pour la suite des choses maintenant, et sérieusement ? »

Le Front commun rappelle finalement que l'obtention des mandats ne signifie pas qu'il sera exercé de facto. Le cas échéant, l'annonce en sera faite officiellement et publiquement, en amont, par le Front commun.



États-Unis

Les travailleurs luttent pour leurs droits

Les travailleurs de l'automobile aux États-Unis mènent une grève militante pour de meilleurs salaires, de meilleures conditions de travail et la sécurité d'emploi. Selon un communiqué des Travailleurs unis de l'automobile (TUA) : « Lorsque ces sociétés prennent leurs décisions, celles-ci ont des répercussions sur les membres de nos familles et sur l'ensemble de la communauté. C'est pourquoi il est si important qu'au cours de ces négociations à tous les quatre ans, nous puissions négocier la sécurité d'emploi. Le problème est que les riches veulent devenir plus riches et ils veulent maintenir les pauvres dans la pauvreté et éliminer la classe ouvrière. »



Les travailleurs de l'usine d'assemblage de Sterling Heights au Michigan ont déclenché la grève le 23 octobre 2023.

La grève, qui a débuté le 15 septembre, continue de prendre de l'ampleur. Le 23 octobre, 6800 membres des TUA à l'usine d'assemblage de Sterling Heights au Michigan, la plus importante usine de Stellantis, se sont joints à la grève. Le 24 octobre, 5000 syndiqués de l'usine d'assemblage d'Arlington se sont joints à la grève, fermant la production de la plus importante usine de General Motors et portant le nombre de travailleurs de l'automobile en grève à plus de 45 000 sur un total de 150 000 membres.

Les travailleurs de l'automobile ont aussi appuyé les 75 000 travailleurs médicaux des établissements de Kaiser Permanente qui ont débrayé pendant trois jours du 4 au 6 octobre, exerçant ainsi la pression sur un des réseaux sans but lucratif le plus important du réseau de la santé des États-Unis, ce qui a favorisé l'obtention d'une nouvelle convention collective.



« Aujourd'hui, nous sommes solidaires avec les 75 000 membres de notre famille syndicale qui sont en grève à Kaiser », a dit le président des TUA, Shawn Fain. « Peu importe où vous travaillez, que ce soit dans un hôpital, derrière un bureau ou sur une chaîne de montage, votre lutte est la nôtre. Nous méritons tous de vivre dans la dignité, que ce soit au travail ou à l'extérieur. Nous méritons tous un avenir avec nos familles et nos communautés. Nous méritons tous notre part équitable de l'économie que nous, en tant que classe ouvrière, créons et faisons fonctionner. À notre famille syndicale chez Kaiser en grève, sachez que nous sommes là. »

Il s'agissait du plus grand débrayage dans l'histoire du secteur de la santé aux États-Unis, surpassant même la grève de 53 000 travailleurs de 2018. Les travailleurs se battent pour régler la pénurie de personnel dans le secteur, largement exacerbée par les maladies professionnelles en raison de la pandémie de COVID-19. Au moment où les syndicats du secteur de la santé allaient aviser

l'employeur d'un nouveau débrayage de trois jours, ils ont obtenu, le 13 octobre, une convention collective comprenant une augmentation salariale de 21 % sur les quatre prochaines années. Le vote sur l'entente de principe a débuté le 18 octobre et se poursuivra jusqu'au début de novembre.



Piquet de grève des travailleurs du secteur de la santé de Kaiser Permanente le 6 octobre 2023

Le mouvement syndical aux États-Unis a connu une recrudescence en 2022, notamment avec des campagnes de syndicalisation dans des entreprises comme Starbucks, Amazon et Trader Joe's. La syndicalisation est aussi à la hausse. Plus de 16 millions de travailleurs étaient représentés par un syndicat en 2022 – une augmentation de 200 000 comparativement à 2021. Le soutien aux syndicats dans les sondages de l'opinion publique a été le plus favorable en cinquante ans. Tout au long de 2022, les grèves ont permis d'optimiser le pouvoir de négociation des travailleurs pour de meilleurs salaires, des conditions de travail sécuritaires et une plus grande part de la valeur qu'ils produisent dans l'économie.

Des données du Bureau américain de statistiques du travail montrent que le nombre de travailleurs ayant participé à d'importants arrêts de travail (grèves et autres) a augmenté de 50 % comparativement à 2021. Dans un contexte où les États-Unis ont connu un regain du mouvement syndical et un marché du travail où les ouvertures d'emploi étaient supérieures au nombre de travailleurs disponibles, 120 600 travailleurs ont participé à d'importants arrêts de travail en 2022.

Il y a aussi une hausse alarmante du nombre de personnes appauvries. Le taux de pauvreté aux États-Unis a explosé l'année dernière, la première hausse en 13 ans, rapporte le Bureau de recensement des États-Unis. En 2022, le taux était de 12,4 %, une augmentation de 4,6 % depuis 2021, selon le Supplemental Poverty Measure (SPM). La SPM est la méthode qui sert à sonder les programmes d'assistance sociale et de crédits d'impôts du gouvernement pour assister les familles à bas revenu.



